



Avis de convocation
à une séance extraordinaire du
conseil de la Ville de Lévis

Monsieur le Maire,
Mesdames les Conseillères,
Messieurs les Conseillers,

Vous êtes avisés qu’une séance extraordinaire du conseil de la Ville est convoquée par le maire pour le **15 décembre 2025 à 17 heures**, à la salle du conseil de l’hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis, lors de laquelle les affaires suivantes seront soumises :

Ordre du jour

#	Sujet	Document d’aide à la décision	Position à prendre
1.	Ouverture de la séance (Quorum et privilège de s’abstenir de voter sur la séance pour le président et le maire)		
2.	Mot de bienvenue du président du conseil		
3.	Période d’intervention du maire		
	Section 1 Conseil de la Ville		

#	Sujet	Document d’aide à la décision	Position à prendre
4.	Adoption du programme quinquennal des immobilisations 2026-2030	DG-2025-025	☒ Décision
5.	Présentation du programme quinquennal des immobilisations 2026-2030	DG-2025-025	☒ Présentation
6.	Adoption du budget de fonctionnement pour l’exercice financier 2026	DG-2025-024-R-1	☒ Décision
7.	Présentation du budget de fonctionnement pour l’exercice financier 2026	DG-2025-024-R-1	☒ Présentation
Section 2 Règlements			
8.	Avis de motion du Règlement RV3579 sur l’imposition des taxes et des compensations pour l’exercice financier 2026 et dépôt de projet de règlement	FIN-2025-062-R-1	☒ Décision
9.	Avis de motion du Règlement RV3578 exigeant une compensation mensuelle pour l’exercice financier de 2026 pour l’usage d’un terrain municipal situé dans le secteur Lévis sur lequel est placée une maison mobile et dépôt de projet de règlement	FIN-2025-061	☒ Décision
Section 3 Période de questions			
10.	Période de questions pour les personnes présentes (30 minutes – 2 minutes par personne)		
11.	Période de questions transmises électroniquement (15 minutes)		
Section 4 Période d’intervention du maire et des membres du conseil (90 minutes - 5 minutes par membre du conseil)			
12.	Période d’intervention du maire		
13.	Période d’intervention des membres du conseil		
14.	Période d’intervention du maire		

#	Sujet	Document d'aide à la décision	Position à prendre
15.	Levée de la séance		☒ Décision

Veuillez noter que les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, portent exclusivement sur les sujets inscrits à l'ordre du jour.

Le présent avis de convocation remplace celui donné le 5 décembre 2025.

Le 11 décembre 2025

La greffière,

(signé) Marlyne Turgeon

Marlyne Turgeon, avocate